

Rencontre du Comité de vigilance
du lieu d'enfouissement de Saint-Joachim

*Le jeudi 21 février 2008 à 18 h
À la Petite-Ferme de la Réserve nationale de faune du cap Tourmente
570, Chemin du Cap-Tourmente, Saint-Joachim*

COMPTE RENDU

Présences

Membres

M. Raymond Audet
M. Yvan Larouche
M. Loïc Levesque

M. Gaston Gagnon
M. Lawrence Cassista
M. Bernard Paré

Observateurs

M. Benoît Delisle
Mme Nancy Hébert
M. Denis Robillard

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
 2. Adoption du compte rendu de la réunion du 11 octobre 2007
 3. Travaux effectués au lieu d'enfouissement
 4. Résultats de l'étude hydrogéologique
 5. Site Internet
 6. Rapport financier
 7. Divers
 8. Date de la prochaine rencontre et sujets à l'ordre du jour
 9. Fin de la rencontre
-

Documents déposés

- Dépliant : Mon gazon je le laisse sur place
 - Autocollants : Arrêter le moteur ; Circulaire non merci!
 - CD de l'Étude hydrogéologique - Rapport final
-

1. Adoption de l'ordre du jour

M. Gagnon fait la lecture du projet d'ordre du jour. M. Cassista en propose l'adoption. La proposition est adoptée unanimement.

2. Adoption du compte rendu de la réunion du 11 octobre 2007

M. Paré propose l'adoption du compte rendu. La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Travaux effectués au lieu d'enfouissement

ENSEMBLE DU SITE

- L'étude hydrogéologique est complétée et des précisions seront nécessaires pour la construction de cellules supplémentaires.
- Ajout de feux de circulation à l'entrée du site afin d'y améliorer la circulation.

SECTEUR ST-TITE DES CAP – LES

- Le recouvrement et le drainage d'une superficie de 7 ha du LES sont presque complétés. Les travaux ont pris du retard en raison de la faillite de la compagnie maître d'oeuvre. Néanmoins, les travaux, incluant la revégétalisation seront complétés pour juin 2008.
- La Ville de Québec a acheté les installations de biogaz de la firme ASA sur le site. L'opération des installations est réalisée par la compagnie québécoise SECRA, spécialisée dans ce type d'intervention.

SECTEUR ST-JOACHIM - LET

- Les études préliminaires pour le traitement des eaux de lixiviation sont complétées. La technologie choisie est celle des étangs aérés combinés à des réacteurs biologiques à supports fluidisés. Les eaux de lixiviation provenant du LET et du LES seront traitées par ce procédé. Les critères de rejet sont les mêmes que ceux inscrits dans le certificat émis pour le LET par le ministère de l'Environnement. On prévoit mettre fin au transport des eaux de lixiviation au printemps/été 2009.
- Le contrat de préparation des plans et devis a été octroyé à la firme Génivar.
- Les appels d'offres du devis de performance et d'opération sont en cours.
- Les cellules 4A, 4B et le bassin d'accumulation no 8 ont été construits.
- Le secteur nord a été déboisé en décembre 2007 en vu de la construction du bassin no 9.

Les travaux relatifs au traitement des eaux de lixiviation avancent dans les délais prévus.

4. Résultats de l'étude hydrogéologique

Cette étude a permis de caractériser 4 types de nappes phréatiques, énumérées de la surface vers les profondeurs : nappe perchée, confinée de surface, confinée inférieure et aquifère substratum rocheux. Les deux premières nappes présentent une contamination par le LES et s'écoulent en direction du LET. Les deux nappes

inférieures s'écoulent vers la rivière Ste-Anne (non pas vers le LET) et présentent peu de contamination par le LES. Les concentrations maximales de contaminants contenus dans les deux premières nappes atteindront la rivière dans environ 600 ans et seront inférieures aux normes environnementales de rejet.

5. Site Internet

Les membres du Comité ont fait l'exercice de commenter chacun des onglets du site Internet afin de qualifier les améliorations qui pourraient être apportées. Voici les informations recueillies pour chacun des onglets :

PAGE D'ACCUEIL : pourrait être plus vivante, plus accueillante avec un menu déroulant sur le côté pour que le visiteur soit mieux orienté sur le site

COMITÉ DE VIGILANCE : ajouter une adresse courriel en dessous des membres associés à un organisme, modifier le 1^{er} titre de la section mandat, ajouter un tableau résumant les activités du Comité dans la section calendrier, ajouter le reportage de la Télé d'ici dans la section média et changer le sous titre « reportage publicitaire » pour « documents d'intérêt ».

LIEU D'ENFOUISSEMENT : ajouter une section nommée « documents d'intérêt », dans la section des suivis environnementaux, mettre en ligne uniquement les présentations Power Point des suivis.

LIENS : réduire le nombre de liens et conserver ceux d'intérêts (gouvernementaux, organismes d'intérêt), retirer les duplicata de site Internet, mettre le lien du glossaire dans l'onglet lieu d'enfouissement, s'assurer qu'il s'agit du même glossaire que celui du PGMR.

IMPRESSION GÉNÉRALE : faciliter la navigation sur le site pour mieux trouver les informations, faire davantage d'animation sur le site, le fond de l'écran est dérangeant, le site est monotone, certaines informations sont difficiles à trouver ou mal regroupées, le site peut être amélioré, le contenu du site répond quand même bien aux besoins du Comité.

Suite à cet exercice, les membres du Comité, à l'exception de M. Audet, ont discuté et décidé d'aller en appel d'offres pour refaire le site Internet en deçà d'une valeur de 5 000\$.

6. Rapport financier

M. Paré résume l'état des finances.

7. Divers

Depuis la mise en place des bacs de 360L pour le recyclage, il y a eu une augmentation importante du volume de matières recyclées. Toutefois, cela ne s'est

pas traduit par une diminution des déchets en raison, notamment, de la croissance économique. L'augmentation du recyclage a donc permis de réduire l'accroissement de la production des déchets. La diminution du volume de déchets implique nécessairement la récupération des déchets organiques.

Il semble que l'absence de déchets organiques permet d'augmenter la densité des cendres tout en réduisant la quantité de matière imbrûlée.

M. Loïc Lévesque annonce qu'il ne pourra plus participer aux rencontres du Comité de vigilance car il se trouve en conflit d'intérêt. En effet, il est ingénieur pour la firme Génivar et sera impliqué sur le projet de devis mentionné plus haut. Il nous informe qu'un employé du CRE le remplacera à la prochaine rencontre. C'est avec regret que les membres soulignent son départ.

8. Date de la prochaine rencontre et sujets à l'ordre du jour
À déterminer

9. Fin de la rencontre

M. Gagnon propose la fin de la rencontre.

Préparé le 22 février 2008 par
Nancy Hébert, biologiste
Association des amis du cap Tourmente